

Entretien avec le Président de la LDCB

« Les populations attendent beaucoup des Conseils départementaux de la consommation » dicit, Romain HOUEHOU

Quelques jours après le lancement officiel du projet intitulé « Mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale » financé par l'Union Européenne à travers le programme OSCAR, le Président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), Romain Abilé HOUEHOU, à travers un entretien exclusif, revient sur les objectifs globaux poursuivis par ce projet, les activités prévues et les résultats attendus. Il a en outre apporté des approches de solutions aux consommateurs par rapport à l'achat des produits sur le marché, à



Le président Romain Houehou entend investir les consommateurs béninois dans leur droit

Matinal : Bonjour Monsieur le Président vous avez lancé il y a quelques semaines, un nouveau projet financé par le Programme Oscar, un programme de l'Union Européenne. Pouvez-vous nous fixer sur les objectifs de ce projet ainsi que sur les activités prévues ?

Romain HOUEHOU : Nous avons effectivement lancé un nouveau projet intitulé « Mieux protéger le consommateur et promouvoir une bonne gouvernance locale ». C'est un projet qui repose essentiellement sur plusieurs activités

parmi les axes principaux que nous avons inscrits dans le plan stratégique de la Ligue pour la période 2008-2012. Le troisième pilier de ces axes a prévu en effet le rapprochement des services et des actions de la Ligue vers les consommateurs. L'idée de ce projet est vieille de dix ans et nous avons l'ambition après cette période, de faire le point de toutes les actions menées au niveau central afin d'identifier celles qui ont eu des répercussions sur tous les consommateurs béninois qui les ignorent. Ces actions doivent être portées à la connaissance des consommateurs qui continuent de dire que les Associa-

tions des consommateurs ne font rien pour eux. Dans notre vision de rapprocher notre organisation des structures décentralisées, nous avons mis en place avec l'appui du Programme Oscar, ce qu'on a appelé les « conseils départementaux de la consommation », qui ont pour rôle de servir de cadre de concertation entre les organisations de la société civile et les autorités locales. Ces conseils ne seront pas des antennes pour la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin mais plutôt, des structures mises en place pour appuyer et renforcer les organisations de la société civile existantes. Dorénavant, les associations de consommateurs peuvent s'adresser à ces structures décentralisées qui s'occuperont de leurs problèmes au niveau départemental. A ce titre, nous avons installé six (06) conseils départementaux de dix membres chacun dont cinq de la société civile et cinq des structures étatiques. La deuxième activité, après la mise en place de ces structures départementales, consiste à renforcer les capacités des membres de ces conseils, car, il faudrait apprendre comment informer les consommateurs, comment on représente les consommateurs au niveau des instances de prise de décision. Donc nous allons les former pour qu'ils puissent être à même de recueillir les problèmes des consommateurs et les

résoudre au niveau local, décentralisé.

La troisième activité de ce projet consiste à informer les consommateurs du contenu de la loi portant protection du consommateur au Bénin. Avec ce projet, on va vulgariser cette importante loi pour que tous les consommateurs béninois sachent qu'il y a une loi qui les protège depuis le 16 Octobre 2007. La quatrième activité de ce projet est une activité conçue pour éduquer les consommateurs sur leurs droits et responsabilités, pour les conseiller sur les bonnes attitudes dans la consommation des biens et services. Cela se fera par l'organisation d'émissions radio-phoniques en langues nationales sur les radios de proximité. Ce sera également l'occasion d'informer les consommateurs sur tout ce que la Ligue fait depuis un certain nombre d'années, car nous n'avons pas communiqué assez sur ce que nous faisons. Nous comptons communiquer beaucoup sur ce projet. Voilà un peu les objectifs importants de ce projet.

De quelles importances sont pour vous ces conseils départementaux ?

Ces conseils départementaux sont d'une grande importance pour nous, car nous avons dans chaque Conseil, un représentant du ministère en charge de la santé, un représentant de la préfecture, un représentant du ministère en charge du com-

merce et de l'industrie, un représentant de la mairie, un représentant des associations de développement de la localité, un syndicat et trois représentants des organisations de la société civile. Ainsi, que ce soient des ressources humaines provenant des structures privées ou étatiques, ces structures peuvent régler les problèmes chacune à son niveau. Donc, c'est important pour nous d'avoir ces conseils qui peuvent facilement maîtriser les problèmes des consommateurs et qui peuvent résoudre les problèmes à la base. Il faut donc qu'on mette à leur disposition des ressources financières pour faire face aux charges de financement.

Pour installer ces conseils départementaux vous avez dû parcourir les anciens chefs lieux des anciens départements du pays. Vous avez certainement eu des difficultés. Lesquelles ?

Pour la réalisation de ce projet, nous avons parcouru tout le pays. Certaines structures surtout publiques n'ont pas encore désigné leurs représentants et sont invitées à le faire incessamment. Les difficultés étaient au niveau de la désignation. Il y a la lourdeur administrative dans cette désignation que nous ne connaissons pas. Les populations attendent de l'installation de ces structures décentralisées qu'elles règlent leurs problèmes. Nous avons

donc installé les conseils départementaux de la consommation de tous les départements (les six fonctionnels) de notre pays.

Puisque certaines structures ne sont pas encore réellement engagées. Vous n'allez pas certainement vous arrêter à l'installation de ces conseils départementaux. Que comptez-vous faire encore ?

Effectivement après l'installation de ces conseils départementaux, nous ambitionnons aller au niveau communal après que nous ayons installé des structures départementales et nationales. Nous réfléchissons déjà sur le premier rapport au niveau national sur la qualité des biens et services venus aux consommateurs.

Que comptez-vous dire à l'endroit des consommateurs à l'approche de ces fêtes de fin d'année ?

J'aimerais inviter les consommateurs à être vigilants au cours de cette période de fin d'année, à ne pas s'approprier des produits gâtés, mal étiquetés, contrefaits. Il faut qu'ils prennent des précautions en regardant la date de péremption et de production de ces produits qu'ils veulent acheter. Je les invite aussi à faire attention surtout aux produits alimentaires fabriqués à base des matières chimiques qui abondent actuellement sur nos marchés.

Pour mise en place d'une radio immunodosage au Bénin Les relais communautaires s'informent sur le goitre endémique

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à travers l'unité d'enseignement et de la recherche de biophysique avec la médecine nucléaire de la faculté des sciences de la santé de l'université d'Abomey-avi a organisé au profit des relais et des radios communautaires des départements de la Donga et des Collines un atelier de formation sur le goitre endémique à l'hôtel Guédévy d'Abomey. Cet atelier s'inscrit dans la mise en place d'une radio immunodosage dont la finalité est d'informer et de sensibiliser les acteurs de santé des départements cibles sur les éléments de la prise en charge du goitre endémique. Pendant trois jours, les participants, une trentaine environ ont reçu plusieurs enseignements sur le traitement chirurgical du goitre, le Bénin face aux troubles dus à une carence en iode. Ils ont suivi également un exposé sur le projet d'appui à la restructuration et à l'harmonisation de l'enseignement supérieur. Au cours de ces différentes communications animées par des éminents professeurs d'université, les ont fait acquérir des notions et des informations sur le diagnostic, la physiologie, le traitement, la prise en charge du goitre endémique, les causes, les forces et les faiblesses des troubles dus à une carence en iode. La question de la mise en place de la médecine

nucléaire au Bénin a été aussi abordée. A ce niveau, les participants ont découvert l'importance de cette médecine dans la prise en charge du goitre endémique. Ils ont souhaité que l'Etat fasse un effort pour que la chose soit aussi possible au Bénin. A la cérémonie d'ouverture des travaux qui a eu lieu le lundi 09 décembre le professeur Kouassi Marcellin Amoussou-Guénou a justifié le contexte de la rencontre avant de revenir sur la mission et les raisons pour lesquelles le choix a été porté sur eux. Selon ses déclarations les relais et les radios communautaires sont des canaux appropriés par lesquels on peut atteindre une masse importante de personnes. Donc leur mission serait de transmettre le

message aux populations sur la prévention, le dépistage précoce, le traitement et la prise en charge du goitre endémique. Si l'accent a été mis sur les départements de la Donga et des Collines c'est parce que la prévalence de la maladie est élevée dans ces deux régions du fait de l'enclavement géographique, du faible apport alimentaire en iode et des facteurs alimentaires goitrigènes aggravants tels que la consommation du manioc amer. Durant leur séjour à Abomey, ils ont peaufiné des stratégies à mettre en œuvre pour mieux accomplir la mission à leur assigner.

Zéphirin Toasségnitché
(Br : Zou (Collines))



Le ministre Abiola insiste sur l'importance du traitement du goitre

Manifestations d'action de grâce à Dassa-Zoumè Le ministre Nicaise Fagnon au cœur des événements

Quelques semaines après sa nomination au poste de ministre des travaux publics terrestres et aériens, Nicaise Kotchami Fagnon est descendu le week-end dernier à Dassa-Zoumè, sa ville natale, pour rendre grâce à Dieu et aux mânes des ancêtres.

Elles étaient très nombreuses les populations, venues des quatre coins des 41 collines pour soutenir leur fils nouvellement promu ministre par le Dr Yayi Boni dans son 3^{ème} gouvernement. C'est par les cérémonies traditionnelles que les manifestations ont débuté vendredi dernier. Après le rituel des chasseurs qui ont imploré les divinités du fer pour assurer sa sécurité, le ministre Fagnon a subi la longue marche qui l'a conduit sur la Colline historique de Yaka puis à la matrice du pays Idaatcha où il a reçu l'onction des mânes des ancêtres, sous la coupole du clan des «Omodjagou», des dignitaires et rois de Dassa-Zoumè, de Savé, de Tchêti, Otolà, Dounmé, Paouignan, etc. Après le cap de nos valeurs culturelles endogènes, un parterre d'imams et de fidèles ont accueilli Nicaise Fagnon au lieu de prière aménagé pour la circonstance. Les imams de Wassa, Pehunou, de Djougou, Savalou et Glazoué ont joint leurs voix à celles de leurs homologues de Dassa-Zoumè pour élever leurs prières vers Allah pour que grâce, bénédiction et protection soient accordées au nouveau patron ayant à charge les travaux publics et les transports. Une séance de prières qui s'est achevée par l'immolation d'un bélier. Saisissant



Le ministre Fagnon et ses collègues initiés

l'occasion, Nicaise Fagnon, après avoir dédié toutes ces prières au président de la République et au gouvernement, a précisé qu'il est le ministre de tous les Béninois sans distinction de sexe, de parti politique et d'ethnie. « Cette occasion aidera à conjurer les mauvais sorts du Bénin afin qu'il prospère avec son président », a-t-il confié. Il sera soutenu dans ses propos par l'élu de la localité et 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale,

André Dassoundo. Il faut signaler que cet événement qui a pris fin le dimanche par une grand-messe à la Cathédrale Notre dame de fourvière de Dassa, a connu la participation d'une forte délégation d'autorités politico-administratives dont entre autres le ministre Désiré Adadjia et les honorables Grégoire Laourou et Sam Adomibi.

Séverin Dossou Balérou
(Br. Zou/Collines)